



FUGA
Formation

S'INSCRIRE

FUGA FORMATION
29 rue de Poulainville
80 000 Amiens
Tel : 03 60 62 01 80
contact@fugaformation.fr

INFORMATIONS

Public : Salarié intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés, soit dans le cadre de travaux urgents soit en tant que conducteurs d'engins ou suiveurs

Prérequis de présentation à l'examen :
un CACES en cours de validité prenant en compte la réforme anti-endommagement, pour les conducteurs d'engins de travaux publics.
Un titre, diplôme, certificat de qualification professionnelle, des secteurs du bâtiment et des travaux publics ou des secteurs connexes, datant de moins de 5 ans et prenant en compte la réforme anti-endommagement

Durée : 7h
6h + 1h examen

Lieu : Intra / Inter

Delais d'accès : 7 jours minimum

Méthodes pédagogiques :
✓ Alternance d'apports théoriques et exercices intermédiaires
✓ Tablettes connectés à internet
✓ Livrets stagiaires

Modalité d'encadrement :
Formateur spécialisé

AIPR

Niveau : OPÉRATEUR

Objectif de la formation

- ✓ Appliquer la règle des 1 mètre devant les affleurants
- ✓ Rechercher en sécurité les réseaux et branchements en fonction des informations disponibles
- ✓ Arrêter les travaux si la position du branchement / réseau n'est pas comme attendue
- ✓ Connaître la règle des 4A



Contenu de la formation

Contexte et réglementation (45 min)

- ✓ Pourquoi l'AIPR, présentation du contexte réglementaire
- ✓ Les différents acteurs, leurs rôles et leurs obligations respectives
- ✓ La responsabilité des acteurs et les sanctions applicables
- ✓ Les principaux documents
- ✓ Terminologie employée dans la réglementation anti endommagement

La mise en oeuvre du chantier (1h15)

- ✓ Les documents nécessaires sur un chantier
- ✓ Les piquetages et marquages au sol
- ✓ Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux
- ✓ Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier
- ✓ Les consignes spécifiques pour les travaux urgents

AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RESEAUX



FUGA
Formation

INFORMATIONS

Responsables pédagogiques :

Mme Henderson / Mr Offret

Modalité suivi stagiaire :

Questionnaire contrôle
qualité

Evaluation :

Test théorique national (QCM)
sur la plate-forme du MEEM
(Ministère de l'Environnement,
de l'Energie et de la Mer)

Validité : 5 ans

Parking gratuit

Salle de restauration

**Commerces à proximité du
centre de formation**

**Si vous êtes en situation de
handicap, nous vous invitons
à contacter notre
réfèrent handicap :**
aureliaberquier@fugaformation.fr
Tel : 03.60.62.01.81

Taux de réussite 2021 :

98 %

TARIF

Nous consulter

Savoir préparer son intervention (1h)

- ✓ Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques
- ✓ Savoir les localiser selon leurs classes
- ✓ Repérer les réseaux sur plan

Travaux à proximité des reseaux (1h45)

- ✓ Règles d'organisation du chantier pour assurer la sécurité
- ✓ Les risques liés aux opérations à proximité des réseaux
- ✓ Les distances de sécurité à respecter selon les types de réseaux
- ✓ Les outils et méthodes à employer selon les cas
- ✓ Les conditions de recours à l'arrêt de chantier

En cas d'anomalies (1h15)

- ✓ Mesures à respecter en cas d'accident
- ✓ La règle des 4A
- ✓ Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise

Examen (1h)

Validation :

Attestation réussite à l'examen remise aux participants et à l'employeur en fin de formation qui permettra au chef d'entreprise de délivrer l'AIPR selon le modèle CERFA N° 15465*01

